

Linguistique et science des textes

Franck NEVEU

Professeur à Sorbonne Université, Faculté des Lettres

Plan

Préambule

- ✓ 1^{er} point d'entrée dans la thématique - Le *terminus a quo* et l'unité du champ. La lecture de Saussure comme possible propédeutique à la science des textes
- ✓ 2^e point d'entrée dans la thématique - Les linguistiques du singulier
- ✓ 3^e point d'entrée dans la thématique – Le texte comme observatoire de la langue
 1. La problématique du contexte
 2. Grammaires et typologies des textes
 3. La phrase et le problème de la segmentation du texte
 1. L'approche transphrastique
 2. L'approche macrosyntaxique

Plan

✓ 4^e point d'entrée dans la thématique – Corpus et science des textes instrumentée

Réflexion conclusive - Les corpus textuels et le renouvellement des observables. Le quantitatif : un obstacle épistémologique

1^{er} point d'entrée dans la thématique

Le *terminus a quo* et l'unité du champ. La lecture de Saussure comme possible propédeutique à la science des textes

Rastier F., 2009 : , « Saussure et les textes », *Texto ! Textes et cultures* (revue-texto.net), vol. XIV, n°3 : 1-34

Saussure F. de, 1996 : *De l'essence double du langage*, (Transcription diplomatique établie par Rudolf Engler d'après le manuscrit déposé à la Bibliothèque de Genève, 1996)
http://www.revue-texto.net/Saussure/De_Saussure/Essence/Engler.html

✓ 2^e point d'entrée dans la thématique - Les linguistiques du singulier

Bopp F., 1866-1874 [1816], *Grammaire comparée des langues indoeuropéennes...*, trad. M. Bréal, Paris, Imprimerie Impériale

Schlegel F., 1808, *Ueber die Sprache und Weisheit der Indier...*, Heidelberg, Mohr & Zimmer

Humboldt von W. 1834 [trad. P. Caussat, 1963], *Wilhelm von Humboldt – Werke in fünf Bänden*, Herausgegeben von Andreas Flitner und Klaus Giel, J.G. Cotta'sche Buchhandlung, Stuttgart (Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstad)

Haase F., 1874-1880, *Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft*, Leipzig : Simmel

Schleiermacher F., 1987 [1829], *Herméneutique*, trad. M. Simon, Genève : Labor et Fides

Schleiermacher F., 1999 [1813], *Des différentes méthodes du traduire*, trad. A. Berman et C. Berner, Paris : Le Seuil

Steinthal H., 1866, « Zür Stylistik », *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, vol. 4, Berlin, Dümmler, Harrwitz et Grossmann, « Sur la stylistique », traduction I. Behr

Vossler K., 1913, *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung*, Heidelberg : Winter

Bally C., 1905, *Précis de stylistique française. Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*, Genève : Eggimann

Weil H., 1879, *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Question de grammaire générale*, Paris : Vieweg

Rastier F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris : PUF

Hjelmslev L., 1971, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris :
Minuit

Hjelmslev L., 1971, *Essais linguistiques*, Paris : Minuit

Coseriu E., 1969, « Sistema, norma, e 'parola' », *Studi linguistici in
onore di Vittore Pisani*, Brescia : Paideia Editrice

[...] la langue n'est pas un ouvrage fait [*Ergon*], mais une activité en train de se faire [*Energeia*]. Aussi, sa vraie définition ne peut-elle être que génétique. Il faut y voir la réitération éternellement recommencée du travail qu'accomplit l'esprit afin de plier le son articulé à l'expression de la pensée. (W. von Humboldt, 1834, trad. P. Caussat, 1963, *Wilhelm von Humboldt – Werke in fünf Bänden*, Herausgegeben von Andreas Flitner und Klaus Giel, J.G. Cotta'sche Buchhandlung, Stuttgart [Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt], p. 183)

Si le langage subjectif se dérobe si obstinément à l'analyse, cela tient aussi en grande partie à son caractère fondamental : *Il n'est pas discursif ; il n'énonce rien explicitement, par les termes mêmes qui expriment ce que nous ressentons ; s'il voulait désigner par des abstractions ou même par des images les mouvements intérieurs qu'il se charge de rendre, il cesserait d'être lui-même ; il objectiverait les sentiments en les analysant ; il porterait sur eux des « jugements », et l'on ne voit plus alors en quoi cette langue différerait de l'autre ; elle en diffère précisément en ce qu'elle n'appelle jamais les choses par leur nom.* (Ch. Bally, 1905, *Précis de stylistique française. Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*, Genève, Eggimann)

✓ 3^e point d'entrée dans la thématique – Le texte comme observatoire de la langue

La problématique du contexte

Rastier F., 1998 : « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », *Langages*, 129, p. 97-111

Firbas J., 1964 : “On Defining the Theme in Functional Sentence Analysis”, *Travaux linguistiques de Prague*, 1

Daneš F. (ed.), 1974 : *Papers of Functional Sentence Perspective*, La Haye, Mouton

Combettes B., 1992 : *L'Organisation du texte*, Metz, Université de Metz

Combettes B., Fresson J., Tomassone R., 1977-1980 : *De la phrase au texte*, Paris, Delagrave

Zemb J.-M., 1978 : « La fallacieuse équipollence du “sujet” et du “thème” », *Le français moderne*, 4, octobre, pp. 333-346

Haiman J., 1978 : “Conditionals as topics”, *Language*, 54, pp. 564-589

Haiman J., 1985 : *Natural syntax : iconicity and erosion*, Cambridge, Cambridge University Press

Dik S., 1978 : *Functional Grammar*, Amsterdam, North-Holland

Dik S., 1989 : *The Theory of Functional Grammar*, I, Dordrecht, Foris

Halliday M.-A.-K., 1985 : *Introduction to Functional Grammar*, London, Arnold

Prince E., 1981 : “Toward a taxonomy of given-new information”, in P. Cole, *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, pp. 223-255

Chafe W., 1987 : “Cognitive constraints on information flow”,
in R. Tomlin, *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam,
Benjamins

Foley W, & Van Valin R., 1984 : *Functional Syntax and Universal Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press

Givón T. 1983 : *Topic Continuity in Discourse*, Amsterdam,
Benjamins

Givón T. 1984 : *Syntax : a functional-typological introduction*, 1,
Amsterdam, Benjamins

Givón T. 1990 : *Syntax : a functional-typological introduction*, 2,
Amsterdam, Benjamins

Givón T. 1992 : “The grammar of referential coherence as
mental processing instructions”, *Linguistics*, 30, pp. 5-55

Lambrecht K., 1994 : *Information Structure and Sentence Form. A
Theory of Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge University Press

Dans le paradigme logico-grammatical, la production et l'interprétation sont figurées par l'image du calcul, et les structures pro=fondes sont toujours logico-formelles : le problème du contexte se formule donc comme celui du rapport des occurrences au type, et somme toute des manifestations linguistiques à leurs idéalizations. D'où une attitude ambivalente : le "bon contexte" désambiguïse et permet de rapporter l'occurrence au type adéquat, rétablissant ainsi la transparence postulée d'un sens littéral. En revanche, le "mauvais" contexte est conçu comme une déformation de l'occurrence, relativement au type. Il est donc non seulement inessentiel - puisque c'est le type qui, par définition, est essentiel - mais son action est comprise comme une perturbation. (Rastier, 1998 : 100)

La problématique rhétorique/herméneutique échappe à l'isonomie du calcul et conteste notamment le principe de compositionnalité. Elle insiste sur les variations qualitatives : le point singulier, le détail, le tournant, le *kairos*, peuvent assurer une relation non unifiante entre le tout et les parties (contrairement à ce que permet une perspective ensembliste). Elle n'est pas objectiviste, ou du moins ne conçoit l'objectivation que comme une sommation (au besoin conflictuelle) de points de vue. Pour ce qui concerne le contexte, elle admet plutôt le paradigme de la (re)connaissance de formes que celui du calcul. [...] Au rapport du type à l'occurrence se trouve substitué celui des “processus descendants” aux “processus montants”. Le contexte supporte et suscite un faisceau d'anticipations et de rétroactions, aussi bien inhibitrices qu'activatrices. (Rastier, 1998 : 100)

Grammaires et typologies des textes

Rastier F., 2001 : *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF

Halliday M.-A.-K., & Hasan R., 1976 : *Cohesion in English*, London, Longman

Van Dijk T.-A., 1972 : *Some aspects of text-grammars. A study in theoretical linguistics and poetics*, La Haye, Mouton

Van Dijk T.-A., 1981 : « Le texte : structures et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte », in Aaron Kibédi Varga (ed.), *Théorie de la littérature*, Paris, Picard, chapitre 4 : 63-93

Weinrich H., 1989 : *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier/Hatier, trad. G. Dalgalian, D. Malbert (*Textgrammatik der französischen Sprache*, Stuttgart, Klett, 1982)

De Beaugrande R.-A., Dressler W. U., 1981 : *Einführung in die Textlinguistik*, Tübingen, Maw Niemeyer

De Beaugrande R.-A., Dressler W. U., 1981 : *Introduction to Text Linguistics*, London, New York, Longman

De Beaugrande R.-A., Dressler W. U., 1984 : *Introduzione alla linguistica testuale*, Bologna, Il Mulino

Apothéloz D., 1995 : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz

Kummer W., 1972 : “Outlines of a model for a grammar of discourse”, *Poetics*, 3

Petöfi, J.-S., & Reiser, H., 1973 : *Studies in Text Grammar*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company

Harris Z.-S., 1952 : “Discours analysis”, *Language*, 28 : 1-30

Rastier F., Cavazza, M., Abeillé A., 1994 : *Sémantique pour l'analyse - De la linguistique à l'informatique*, Paris, Masson

Charolles M., 1988 : « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistiques*, X, 2 : 45-66

Charolles M., 1989 : « Analyse du discours, grammaire de texte et approche grammaticale des faits de textualité », *Le français aujourd'hui*, 86 : 6-15

Charolles M., & Combettes B., 1999 : « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française*, 121 : 76-116

Lundquist L., 1980 : *La Cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*, Copenhague, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck

Coirier P., Gaonac'h D., Passerault J.-P., 1996 : *Psycholinguistique textuelle - Approche cognitive de la compréhension et de la production des textes*, Paris, Colin

Grice P., 1975/1979 : « Logique et conversation », *Communications*, 30 : 57-72

Sperber D., & Wilson D., 1986/1989 : *La Pertinence*, Paris, Minuit

Charolles M., 1978 : « Introduction aux problèmes de la cohérence verbale », *Langue française*, 38 : 7-42

Charolles M., 1983 : “Coherence as a Principle in the Interpretation of Discourse”, *Text*, 3, 1 : 71-99

Charolles, M., 1986 : « La gestion des orientations argumentatives dans une activité rédactionnelle », *Pratiques*, 49 : 87-99

Garcia-Debanc C., 1986 : « Processus rédactionnels et pédagogie de l'écriture », *Pratiques*, 49 : 23-49

Reichler-Béguelin M.-J., 1988 : « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, 57 : 15-43

Reichler-Béguelin M.-J., & *alii*, 1988 : *Écrire en français - Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé

Fayol M., 1989 : « Une approche psycholinguistique de la ponctuation : étude en production et en compréhension », *Langue française*, 81 : 21-39

Schneuwly B. & *alii*, 1989 : « Les organisateurs textuels dans quatre types de textes écrits (élèves de 10, 12 et 14 ans) » » *Langue française*, 81 : 40-58

Adam J.-M., 1987 : « Textualité et séquentialité. L'exemple de la description », *Langue française*, 74 : 51-72

Adam J.-M., 1989 : « Pour une pragmatique linguistique et textuelle », in C. Reichler, *L'Interprétation des textes*, Paris, Minuit, : 183-222

Adam J.-M., 1990 : *Éléments de linguistique textuelle - Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga

Adam J.-M., 1992 : *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Nathan

Chiss J.-L., 1987a : « Malaise dans la classification », *Langue française*, 74 : 10-28

Chiss J.-L., 1987b : « Les types de textes et l'enseignement du français », *Le français aujourd'hui*, 79 : 7-12

Combettes B., 1987 : « Types de textes et faits de langue », *Pratiques*, 56 : 5-17

Combettes B., 1988 : « Fonctionnement des nominalisations et des appositions dans le texte explicatif », *Pratiques*, 58 : 107-119

Benoît, J. & Fayol, M., 1989 : « Le développement de la caractérisation des types de textes », *Pratiques*, 62 : 71-85

Petitjean A., 1989 : « Les typologies textuelles », *Pratiques*, 62 : 86-125

Bakhtine M., 1979 : *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard

Biber D., 1988 : *Variation accross speech and writing*, Cambridge, Cambridge University Press

Vu la nature de son objet, la science du texte ne manque pas de dépasser le cadre de la faculté des lettres : c'est néanmoins là qu'on la situe à côté de la *linguistique* et de la *science de la littérature*. Seulement le domaine de la science du texte est plus général que celui de la science de la littérature puisque cette dernière en principe ne s'occupe que de textes littéraires. Les textes étant, comme nous le verrons par la suite, des formes particulières de l'usage de la langue, le domaine de la science du texte recouvre partiellement celui de la linguistique. Alors que cette dernière s'est avant tout attachée à l'étude des phrases (et de leurs constituants) et se soucie principalement d'élaborer les principes de la (des) grammaire(s), la science du texte, elle, étudie des énoncés de langue dans leur totalité, et les formes et structures qui leur sont spécifiques et qui ne peuvent être décrites par la grammaire. De ce point de vue, la science du texte s'apparente à la rhétorique dont elle peut se dire être un représentant moderne.

Aaron Kibédi Varga (ed.), *Théorie de la littérature*, Paris, Picard, 1981, chapitre 4, Teun A Van Dijk « Le texte : structures et fonctions. Introduction élémentaire à la science du texte » : 64

Une grammaire qui se présente comme une grammaire textuelle ne peut qu'être entièrement conçue à partir de textes (oraux ou écrits), puisque son objectif ultime est de conduire à manier la langue dans des textes. C'est pourquoi cette grammaire s'appuie, chaque fois que c'est nécessaire et possible, sur des textes authentiques (oraux et écrits) et dont la référence est donnée. En revanche il n'est guère possible, sans entorse aux dimensions raisonnables d'une grammaire, de donner des textes authentiques illustrant tous les faits de langue qui seront examinés ici. Aussi, là où des faits de langue particuliers ne peuvent être illustrés par des textes sans préjudice important pour l'économie générale de la description, c'est l'auteur lui-même qui présente des exemples adéquats. Ceux-ci sont donnés sous forme de textes dialogués ayant valeur d'illustration et d'information sans aucune prétention littéraire ou autre. (19-20)

Harald Weinrich, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier/Hatier, 1989, trad. G. Dalgalian, D. Malbert (*Textgrammatik der französischen Sprache*, Stuttgart, Klett, 1982) : 19-20

Qu'est-ce qu'un texte ? Posée ainsi, cette question peut paraître provocante. Voire assez vaine, en raison de son caractère excessivement général. Une question plus précise et probablement plus pertinente consisterait à se demander, par exemple, ce qui différencie un enchaînement de phrases dans lequel tout le monde s'accorde à voir un texte, d'un enchaînement de phrases dans lequel tout le monde s'accorde à ne voir qu'un enchaînement de phrases. Quelle que soit la réponse, on notera que cette formulation présuppose que nous avons tous, en tant que sujets parlants, une certaine capacité à reconnaître un texte d'un non-texte, et que cette capacité est constitutive de notre compétence langagière, plus généralement peut-être de notre compétence à entrer en communication. (Apothéloz, 1995 : 9)

[...] on notera que le « fait » d'inacceptabilité est essentiel au projet grammatical (qu'il porte sur le texte ou sur la phrase). Il est bien clair en effet que l'idée de grammaire n'a de sens que si tous les assemblages de sons d'une langue ne sont pas également acceptables aux yeux des locuteurs de cette langue. [...] Les faits d'inégale acceptabilité sont donc ce qui légitime en dernière instance le projet grammatical [...]. (Charolles, 1989 : 10)

La phrase et le problème de la segmentation du texte

Benveniste E., 1966 : *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard

1. L'approche transphrastique

Stati S., *Le Transphrastique*, PUF, 1990

2. L'approche macrosyntaxique

Blanche-Benveniste C., Deulofeu J., Stefanini J., Van Den Eynde K., 1984 : *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF, AELIA, CNRS

Blanche-Benveniste C., Bilger M., Rouget C., Van Den Eynde K., 1990, *Le français parlé, études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS

Deulofeu J., 1991 : « La notion de dépendance syntaxique dans l'approche pronominale », *L'Information grammaticale*, 50 : 19-23

Berrendonner A., 1990 : « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique*, 21 : 25-36

Berrendonner A., & Reichler-Béguelin M.-J., 1989 : « Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française*, 81 : 99-124

Berrendonner A., & Reichler-Béguelin M.-J., 1995 : « Accords associatifs », *Cahiers de praxématique*, 24 : 1-25

Berrendonner A., & Reichler-Béguelin M.-J., 1997 : “Left dislocation in French : varieties, use and norm”, in J. Cheschire & D. Stein (eds), *The Grammar of non-standard language*, London, Longman

Du fait que la phrase ne constitue pas une classe d'unités distinctives, qui seraient membres virtuels d'unités supérieures, comme le sont les phonèmes ou les morphèmes, elle se distingue foncièrement des autres entités linguistiques. Le fondement de cette différence est que la phrase contient des signes, mais elle n'est pas elle-même un signe", (Benveniste, 1966 : 129)

[...] les relations de constituance que l'on observe à l'intérieur de la phrase ne sont pas d'une autre nature que celles que l'on va restituer lorsque l'on va interpréter une séquence correspondante formée de plusieurs phrases indépendantes. La phrase n'est qu'une structure relationnelle préformatée. Les connexions structurales apparaissant entre les groupes qui la composent codent des relations qui ne sont pas d'une nature différente de celles qui interviennent au-delà. Le lecteur qui découvre un texte ne fait pas radicalement autre chose en traitant des phrases et des séquences de phrases. D'un bout à l'autre, il assemble des représentations. (Charolles & Combettes, 1999 : 107-108)

L'extraordinaire retard du transphrastique est probablement le fait que la succession des énoncés ne semble pas obéir à des règles grammaticales, l'enchaînement des idées et des interventions dans la conversation n'étant pas régi par des contraintes d'ordre morphologique et/ou syntaxique *stricto sensu*. Dans un texte, monologal ou dialogal, le passage d'une phrase à l'autre doit être *sensé*, conforme à notre vision du monde, à la logique. Le sémantique étant par définition flou, ambigu, et la connexion des phrases souvent ouverte à l'imagination des interlocuteurs, les linguistes habitués aux formes et aux oppositions nettes n'y ont pas vu un objet de recherche. Et pourtant l'impression qu'entre les phrases qui se succèdent dans le discours il y a une suite, une continuité logique et référentielle – qui produit des ensembles d'une complexité croissante jusqu'au niveau plus haut, le texte – devrait persuader les linguistes que continuité, cohésion, élaboration d'unités intermédiaires entre la phrase et le texte reposent sur des moyens langagiers qui les codent, les véhiculent et les rendent compréhensibles et décodables. (Stati, *Le Transphrastique*, PUF, 1990)

4^e point d'entrée dans la thématique – Corpus et science des textes instrumentée

Valette M. (dir.), 2008 : « Textes, documents numériques, corpus. Pour une science des textes instrumentée », *Syntaxe & sémantique*, N° 9, PUCaen

Rastier F., 2011 : *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Paris, Champion